

Des décisions en faveur du logement à confirmer et concrétiser



LA PAROLE À...



Attendu depuis plusieurs semaines, le projet de loi « Mobilisation générale pour la construction de logements » a été présenté mercredi 5 septembre au Conseil des ministres. Ce projet présente deux mesures clés : la cession de terrains appartenant à l'État pour construire des logements et la modification de la loi SRU — portant de 20 à 25% le quota de logements sociaux dans les villes où la tension est la plus forte et augmentant les pénalités pour les maires récalcitrants.

Ces deux mesures ne seront évidemment pas suffisantes pour sortir notre pays de la crise du logement qu'il traverse. Mais nous pouvons reconnaître qu'il y a là un signe positif lancé par le gouvernement. Reste à savoir si les bailleurs sociaux auront les financements nécessaires pour construire sur une partie des terrains cédés par l'État. En effet, outre le coût du foncier, construire du logement social dans notre pays s'avère être de plus en plus difficile pour les organismes HLM.

Pour éviter que ces nouvelles mesures ne soient qu'un coup d'épée dans l'eau, il est urgent de les accompagner de financements à la hauteur des ambitions. Or les grandes orientations budgétaires et fiscales annoncées par le gouvernement pour 2013 laissent pour l'instant peu d'espoir. Pour autant, ne décourageons pas les efforts fournis par le ministère du Logement et disons que pour cette rentrée, la copie est encourageante mais que les efforts doivent être poursuivis.

STÉPHANE PEU, président de Plaine Commune Habitat

en pratique



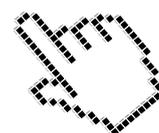
Payez votre loyer par internet en toute liberté

**AVEC LE PAIEMENT EN LIGNE
VOUS GÉREZ VOTRE BUDGET
COMME VOUS L'ENTENDEZ.**

- Plus besoin de vous déplacer ou de payer un timbre.
- Entièrement sécurisé et simple d'utilisation.
- La possibilité de rattraper un retard.
 - Le paiement se fait en quelques clics, quand vous le souhaitez, 7 jours sur 7.



 **RENDEZ-VOUS SUR**
www.opf-plainecommunehabitat.fr





BIENTÔT LA REMISE EN ROUTE DU CHAUFFAGE

Au cours du mois d'octobre, en fonction de la météo, le chauffage sera progressivement remis en route sur le patrimoine. Petit inventaire des travaux effectués au cours de l'été sur les équipements pour préparer au mieux la reprise de la saison de chauffe :

...✦ SAINT-DENIS

- Remplacement de 2100 robinets thermostatiques en robinets simples pour les résidences **Moulin de Choisel, Joliot Curie, Saussaie, La Courtille, les bâtiments 1,2 et 6 de Franc Moisin**. Ces travaux, répartis sur plusieurs années et jusqu'à l'été 2015 pour couvrir tout le patrimoine de Saint-Denis, nécessitent une grande campagne de purge (chasser l'air dans les conduits) dans tous les bâtiments concernés pendant le premier mois de la saison de chauffe.
- Remplacement des compteurs d'eau chaude sanitaire généraux dans les chaufferies (ou sous-stations) par des compteurs à télé-relève permettant la lecture des consommations en eau chaude en temps réel.
- Mise en place d'une sonde témoin dans un logement par sous-station. L'opération se fait sur 33 sous-stations pour contrôler la qualité de livraison de la chaleur et de l'eau chaude sanitaire.
- Mise en place des vases d'expansion sur les maintiens de pression, afin d'améliorer le rendement des installations.

...✦ VILLETANEUSE

- Remplacement des chaudières individuelles sur la résidence **Ozanam**.



...✦ ÉPINAY-SUR-SEINE

- Pose de deux brûleurs à variateurs sur les deux chaudières existantes à la résidence **La Source**. Ceci permet d'augmenter le rendement des chaudières au point d'en utiliser qu'une seule à la fois pendant la période de chauffe. (les chaudières fonctionnent alternativement chaque mois).

...✦ PIERREFITTE-SUR-SEINE

- Remplacement du récupérateur de chaleur de la chaufferie de **Fontaine Rosée**.

ATTENTION À VOS CONSOMMATIONS

Le chauffage pèse de façon importante sur le montant global des charges. C'est pourquoi Plaine Commune Habitat réalise de nombreux travaux chaque année pour améliorer la performance du matériel. Mais l'office HLM ne maîtrise pas les évolutions du coût de l'énergie, la rigueur de l'hiver et le comportement des locataires qui par de bonnes pratiques peuvent faire de grosses économies :

- **Souvenez-vous : 1°C de moins c'est 7% d'économie d'énergie en plus.**
- **Aérez le logement pour éviter l'humidité et donc la sensation de froid.**
- **Ne placez pas de meuble ni de linge sur les radiateurs.**
- **En cas de problème, prévenez votre gardien.**

retour sur

Carte postale de fin d'été

...✦ Les hirondelles annonçaient le printemps. Mais les cigognes, elles ? Malheureusement, la fin de l'été. Pourtant les locataires de la résidence Langevin à Saint-Denis n'ont pas boudé leur plaisir de les voir se poser sur leur toit. Quelques heures de repos pour ces grands oiseaux migrateurs en route pour des contrées plus chaudes. Un spectacle rare. Donc nous remercions un de nos locataires pour l'envoi de ce cliché, nullement alsacien mais purement dionysien.

